



Le warrantage de l'UGTT de Dissin dans le Sud-Ouest du Burkina Faso

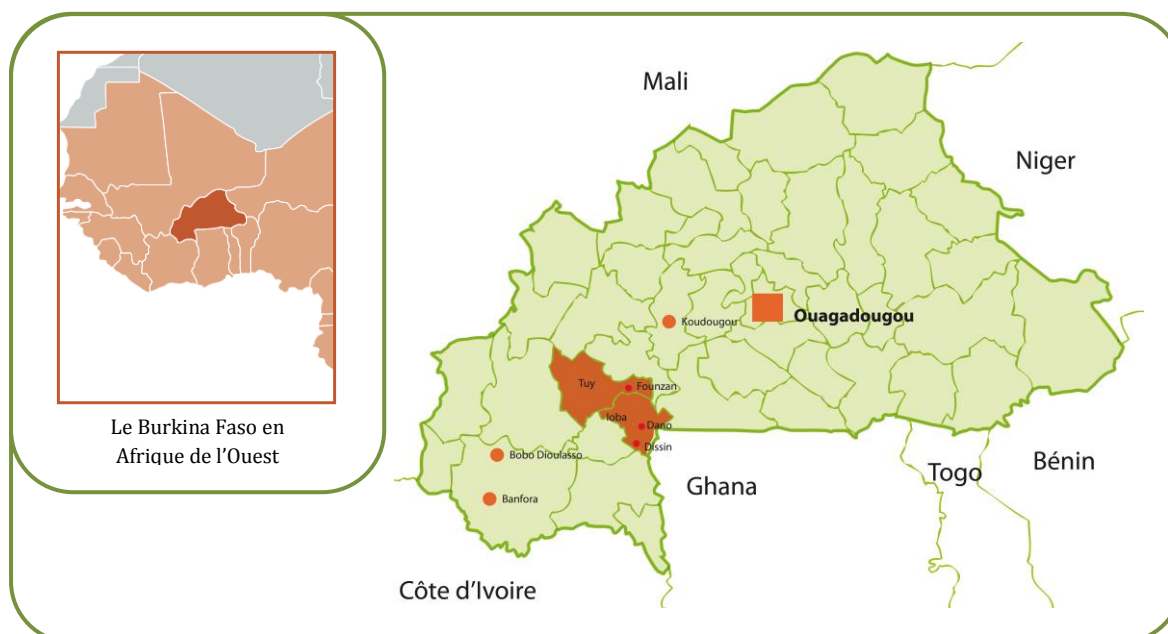
Auteurs : Denis HIEN, Vadraogo Mohamed OUEDRAOGO, Maria PODA, Fanny Simphal et Djakalia SIRI

Introduction

L'expérience de l'**Union des groupements Ten Tietaa de Dissin (UGTT)**, dont le nom signifie "**entraide entre les villages**" en langue dagara, se déroule dans la région du Sud-Ouest du Burkina Faso.

L'union a été créée en 1992, puis reconnue le 9 février 1999. Son siège social est situé à Dissin, commune rurale de la province du loba, située à une trentaine de kilomètres de son chef-lieu Dano.

L'union est active dans vingt-six villages, dont dix sept villages de la commune de Dissin, cinq de la commune de Ouessa et quatre de la commune de Zambo.



Le Sud-Ouest du Burkina Faso est une région à fort potentiel agricole, où la production de céréales est excédentaire. Toutefois, les producteurs éprouvent toujours des difficultés à gérer leur récolte et se voient contraints d'en brader une grande partie à un moment où les prix sont particulièrement bas. Ce phénomène expose la région à des pénuries alimentaires en période de soudure et à l'endettement des ménages.

Pour pallier ces problèmes, l'union de Dissin mène depuis sa création, des opérations d'octroi de crédits aux femmes, afin de financer des activités génératrices de revenus, telles que la transformation artisanale (bière de sorgho, dolo, soumbala, beurre de karité, beignet) et le petit commerce (stockage/vente du mil, maïs, sorgho, et autres condiments). L'UGTT a également géré des banques de céréales villageoises, dont le mécanisme consistait à l'achat direct de la production à prix élevés, puis à la revente aux producteurs membres des banques de céréales à des prix subventionnés en période de soudure. Au fil du temps, cette pratique a servi les intérêts personnels plutôt que collectifs, et épuisé les fonds de roulement des banques de céréales.

La faillite généralisée des banques de céréales dans la zone, combinée à d'autres difficultés, ont amené le président de l'UGTT à initier une réflexion à la recherche de solutions adéquates. En avril 2003, grâce à

l'appui des organisations non gouvernementales SOS Sahel et Deutsche Welthungerhilfe (Agro Action Allemande), l'UGTT a organisé un voyage d'échange au Niger afin de s'enquérir de l'expérience développée dans ce pays en matière de warrantage, et de l'adapter au contexte burkinabè. Le Projet Intrants de la FAO a organisé cette rencontre au Niger. A l'issue de ce voyage, l'union a effectué une restitution en assemblée générale, puis mené une campagne de sensibilisation au warrantage au niveau des villages. Convaincus par cette innovation consistant à obtenir un prêt en mettant en garantie un stock de produits agricoles susceptibles d'augmenter de valeur, les membres de l'union ont démarré la première campagne test de warrantage en 2005-2006. L'objectif était de sécuriser leur production agricole et d'obtenir des liquidités pour subvenir à leurs divers besoins.

Définition du warrantage

Le warrantage, ou crédit stockage, est un système de **crédit rural** qui consiste, pour une organisation paysanne (OP) et/ou ses membres, à obtenir un prêt en mettant en garantie un produit agricole non périssable (mil, sorgho, riz, maïs, sésame, gombo, arachide, etc.) susceptible d'augmenter de valeur. Ce système de **crédit collectif** octroyé aux groupements, d'une durée de six à huit mois, est basé sur le principe de nantissement des stocks de produits agricoles. Cet accord de sûreté régissant le crédit entre les deux parties prenantes stipule qu'en cas d'impayés de la part des groupements, le partenaire financier sera en droit de vendre lui-même le produit stocké en garantie afin de récupérer son dû. Cependant, la valeur du stock de produits agricoles est censée augmenter entre le dépôt et le moment du déstockage à la période de soudure, lorsque les greniers familiaux sont vides et la demande sur le marché est forte.

Parties prenantes

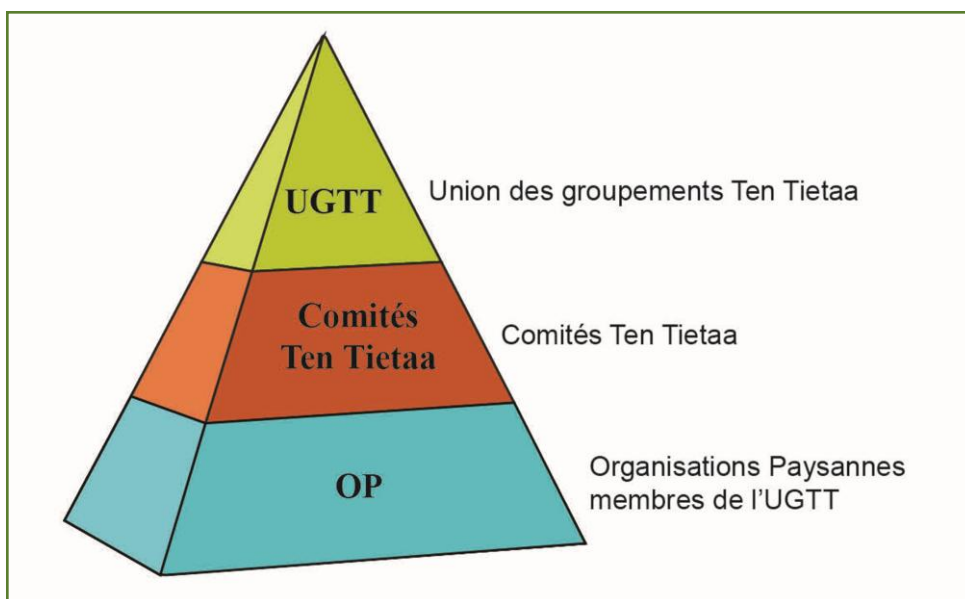
L'expérience en warrantage de l'UGTT fait intervenir les principaux acteurs cités ci-dessous, travaillant en symbiose les uns avec les autres.

L'UGTT et ses membres

1. **L'UGTT est une organisation faitière**, comprenant **26 comités** répartis dans **163 organisations de producteurs et productrices (OP) de base** (4245 membres) réparties en :

- 72 groupements masculins (1837 membres) ;
- 86 groupements féminins (2244 membres) ;
- cinq groupements mixtes (163 membres).

➤ Composition de l'UGTT



Les groupements féminins, présents dès la création de l'union, sont restés dominants au sein de l'UGTT, ce qui reflète une dynamique genre propre à l'union.

Le coût de cotisation annuelle pour adhérer à l'union est de 5 000 FCFA par groupement.

L'UGTT fonctionne grâce aux deux organes suivants :

- **L'assemblée générale**, composée de trois représentants ou représentantes par groupement de base membre : un(e) président(e), un(e) secrétaire et un(e) trésorier(e) ;
- **Le bureau exécutif**, composé de 12 membres dont six femmes : une vice-présidente, une secrétaire adjointe, une responsable aux activités féminines, une responsable à l'organisation et une conseillère.

En ce qui concerne le warrantage, l'UGTT a pour rôle de :

- **Coordonner les opérations au niveau central** : le stockage des produits agricoles, le suivi mensuel des magasins et le déstockage.
Ce travail est notamment effectué grâce à un animateur "conservation eau et sol", et une animatrice "crédit eau et hygiène". Ces derniers sont co-fondateurs et membres de l'union et, pour l'animateur, responsable de SOS Sahel à Dissin. Ils se sont d'emblée impliqués dans les opérations de warrantage de l'UGTT en 2005. En 2012, ils jouent toujours un rôle très important au sein de l'UGTT, et disposent à cette fin, des anciennes motos du projet de l'organisation non gouvernementale allemande.
- **Représenter les OP** auprès de la Caisse Populaire de Dissin, et négocier les conditions d'accès au crédit collectif.
- **Sensibiliser et former** les producteurs et productrices (notamment pour l'orientation des activités génératrices de revenus).
- **Redistribuer le crédit contracté** auprès de la caisse populaire, parmi les producteurs membres en fonction de leur quantité stockée.
- **Assurer la commercialisation groupée** des stocks de ses membres.

2. Les "Comités Ten Tietaa"

Dans chaque village, les groupements de base ont créé un comité représentatif dénommé "Comités Ten Tietaa", généralement composé de six personnes dont au minimum deux femmes.

Ces 26 comités jouent un rôle d'information/sensibilisation auprès des OP, et de courroie de transmission des informations entre les OP et le bureau exécutif de l'union.

3. Les OP membres de l'UGTT

Les OP reliées à un magasin de warrantage au sein d'un même village, ont mis en place des "comités de gestion" de ces magasins, afin de gérer les opérations de warrantage à leur niveau.

Composés de trois personnes -un président, un secrétaire, un magasinier- ces comités ont pour rôle de :

- **Tenir les cahiers de gestion des stocks de chaque magasin** : enregistrement des entrées et sorties des produits stockés indiquant la valeur des stocks, le montant des crédits et les frais de stockage ;
- **Contrôler la qualité des produits et des emballages**, en cogestion avec l'animateur et l'animatrice de l'UGTT.

Les partenaires techniques et financiers

- **La caisse populaire de Dissin** est l'une des agences rattachées à la **Délégation des Caisses Populaires du Sud-Ouest (DCPSO)**¹. La DCPSO est une coopérative d'épargne et de crédit qui finance en particulier le secteur agricole par l'octroi de crédits à travers plusieurs mécanismes, dont le warrantage. En tant que système financier décentralisé (SFD), la caisse populaire étudie le

¹ Anciennement appelée Union Régionale de Caisses Populaires du Sud-Ouest, intégrée à la Fédération des caisses populaires du Burkina Faso (FCPBF) en 2011, la Délégation des Caisses Populaires du Sud-Ouest figure désormais parmi les cinq délégations régionales de la Fédération des Caisses Populaires du Burkina Faso.

dossier présenté par l'union et accorde le crédit conformément aux conditions de l'accord entre les deux parties.²

- **SOS Sahel International-Burkina Faso**, membre de la Fédération SOS Sahel International, est une organisation non gouvernementale burkinabè, créée en 1982 à Ouagadougou pour venir en aide aux populations rurales touchées par la sécheresse, à travers des projets à vocation communautaire. Partenaire technique de l'UGTT depuis 1999, son rôle est de : (i) mettre en relation l'union avec d'autres partenaires, notamment financiers ; (ii) renforcer les capacités de l'union et de ses membres, à travers l'organisation de formations et de voyages d'échanges ; (iii) assister l'union dans la mise en œuvre des opérations de warrantage, notamment au niveau du suivi, contrôle et bilan en fin de campagne.
- **Deutsche Welthungerhilfe**, organisation non gouvernementale allemande active dans la lutte contre la faim et la pauvreté. En tant que partenaire financier transitant par SOS Sahel International Burkina Faso, Welthungerhilfe a fourni un appui technique et financier à l'UGTT à travers la mise en œuvre de son projet « Sécurité Alimentaire, Eau et Hygiène pour Ten Tietaa – Dissin » (2003-2010). La deuxième phase de ce projet (2006-2010) a permis de financer le lancement des activités de warrantage (2005-2007).

Approche méthodologique

La stratégie de mise en œuvre du warrantage par l'UGTT repose sur une **approche d'autopromotion paysanne intégrant le genre**. L'UGTT joue un rôle clé dans la planification, la mise en œuvre, le suivi-évaluation et le financement des activités de warrantage au profit des grands et des petits producteurs et productrices. L'union a décidé dès le départ de mettre en place un warrantage au profit de toutes les catégories de producteurs.

La prise en compte du genre est visible à plusieurs niveaux :

1. Les femmes participent aux organes de décisions et de gestion au même titre que les hommes.
2. Elles influent sur la réutilisation des infrastructures, destinées au warrantage, pour leurs propres cultures en mai/juin au moment du dénouement des crédits warrantés lorsque les magasins de warrantage commencent à se vider. À ce moment, les femmes prennent en charge la gestion du stockage des grains de néré dans les magasins réutilisés à cette fin.
3. L'importance du rôle des femmes dans la nutrition a été reconnue. Des femmes sont nommées déléguées à la nutrition dans chaque village (environ deux par village). Ces déléguées ont suivi des formations en nutrition à partir de l'utilisation des produits locaux (tels que le mil pour la fabrication de la bouillie enrichie) afin de valoriser la transformation de ces produits auprès des autres femmes.

Fonds de garantie

À l'origine de cette expérience de warrantage, Welthungerhilfe a financé la constitution d'un fond de garantie de 20 millions de FCFA à l'UGTT, placé au niveau de la caisse populaire pour mettre en place le système d'octroi de crédits aux producteurs et productrices.

Après deux ans de sensibilisation et de responsabilisation des OP à la technique du warrantage, les résultats encourageants liés à la solvabilité des producteurs, ont permis à l'union de créer ses fonds propres. L'union place une partie de ces fonds dans un compte à la caisse, en prévision d'éventuels impayés de la part des producteurs. C'est ainsi qu'un partenariat continu s'est développé entre l'UGTT et la caisse, ayant débouché sur la signature d'un protocole de collaboration entre les deux parties prenantes. Ce protocole repose sur le principe de nantissement des stocks. L'union bénéficie d'un crédit collectif à la récolte, qu'elle redistribue aux producteurs et productrices contre la garantie de leurs produits immédiatement après le stockage.

Par ailleurs, l'UGTT et ses partenaires ont décidé d'investir le fonds initial de garantie de 20 millions de FCFA dans la construction d'un foyer économique autonome. Ce foyer ouvert au public, fournit des services d'hébergement, de restauration et de séchage des produits.

² La Fédération des caisses populaires du Burkina Faso (FCPBF) fait partie du réseau des institutions financières du Burkina Faso, communément appelées « institution de microfinance » (IMF) ou encore « systèmes financiers décentralisés » (SFD). Dans la réglementation de l'Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA), les SFD sont les institutions de microfinance, de forme « Institutions Mutualistes ou Coopérative d'Épargne et de Crédit », IM-CEC (telle que la FCPBF).

Infrastructures dédiées au warrantage

En 2005, Welthungerhilfe et SOS Sahel ont financé la construction du magasin central de Dissin (70 tonnes), pour le lancement de l'activité de warrantage. Suite à la demande des producteurs, SOS Sahel a construit en 2008, trois nouveaux magasins (d'environ 40 tonnes), dans les villages de Kolinka, Dakolé, et Cora ; puis réhabilité trois anciennes banques de céréales dans les villages de Langlé, Saala et Tovor.

Ainsi, l'approche de l'union a également reposé sur le principe de renforcement des acquis, en améliorant le dispositif antérieur de gestion légué par les banques de céréales (magasins, structures et organisation à la base).

En 2012, l'activité de warrantage de l'UGTT gravite autour sept magasins.

Produits warrantés

Les produits warrantés sont, dans un ordre de priorité en termes de quantités stockées : l'arachide (vendus non décortiqués), le riz, le maïs, le mil, et le niébé.

L'opération warrantage

L'union ne dispose pas de "règlement intérieur" propre à la technique du warrantage, toutefois la pratique a institué le schéma opérationnel suivant :

- 1. Information/sensibilisation des producteurs au warrantage**, au moins deux à trois mois avant le déroulement de l'activité (début juillet). Les représentants des Comités Ten Tietaa, en collaboration avec les membres des comités de gestion des magasins de warrantage, organisent ces séances dans les villages. Les animateurs de l'UGTT également présents, distribuent aux producteurs une fiche technique warrantage, initialement créée à l'aide de SOS Sahel, afin d'identifier leurs besoins de stockage dans un magasin sécurisé (estimation en fonction des quantités semées en mai-juin, puis de la saison des pluies).
- 2. Analyse, agrégation et synthèse des données collectées au niveau des villages et retransmission à l'UGTT** (septembre-octobre). Parallèlement, les responsables de l'union collectent les **informations concernant les prix pratiqués sur les cinq marchés de la zone** (Dissin, Ouessa, Hamelé, Zambo et Kolinka) afin d'évaluer la valeur des produits qui seront stockés et de fixer le prix du sac. Au fil de la campagne, l'union continue de suivre l'évolution des prix.
- 3. Montage du dossier de crédit par l'UGTT**, à partir des diverses informations collectées et transmission du dossier à la caisse populaire de Dissin. L'union négocie le crédit collectif en son nom et signe le protocole de collaboration.
- 4. Préparation/nettoyage des magasins et stockage à la récolte** (d'octobre à fin décembre). Les comités de gestion des magasins, accompagnés par les animateurs de l'UGTT, **enregistrent les entrées** des produits stockés et **redistribuent les crédits** sur présentation des reçus de stockage nominatifs des producteurs.
- 5. Suivi et accompagnement de l'opération**. Après la constitution des premiers stocks, les animateurs de l'UGTT :
 - Gèrent, avec les membres des comités de gestion des magasins, le contrôle des stocks (une fois par mois à partir de janvier). A cette fin, les comités de gestion détiennent une clé du magasin, et l'UGTT, en tant que responsable du crédit vis-à-vis de la caisse, détient désormais la deuxième clé.
 - Assurent, avec les responsables des Comités Ten Tietaa, l'appui nécessaire aux activités génératrices de revenus développées par les membres : stockage vente de céréales, élevage de porcs pour les hommes ; transformation artisanale et petit commerce (savons, cigarettes) pour les femmes.³
- 6. Dénouement de l'activité**. Au début de la période de soudure (mai-juin à début juillet), les producteurs remboursent leurs crédits au niveau des comités de gestion, qui libèrent les stocks. Les animateurs de l'UGTT assistent également cette opération, et récupèrent les fonds pour assurer le remboursement du crédit auprès de la caisse.



³ Les activités génératrices de revenus issues des crédits warrantage sont souvent identiques aux activités génératrices de revenus issues des "crédits femmes". Seuls les protocoles d'accord concernant les termes du crédit diffèrent : la valeur du "crédit femme" est indexée au coût des projets mis en œuvre par les femmes, alors que le crédit warrantage est indexé à la valeur des produits stockés.

La date du déstockage est convenue d'un commun accord avec tous les membres, afin d'éviter tout impayé (montant du crédit contracté, intérêt du montant et frais de stockage).

- Présentation du bilan annuel de la campagne de warrantage** lors de l'assemblée générale (novembre). Ce bilan est effectué à partir des restitutions des groupements retransmises aux Comités Ten Tietaa au niveau des villages.

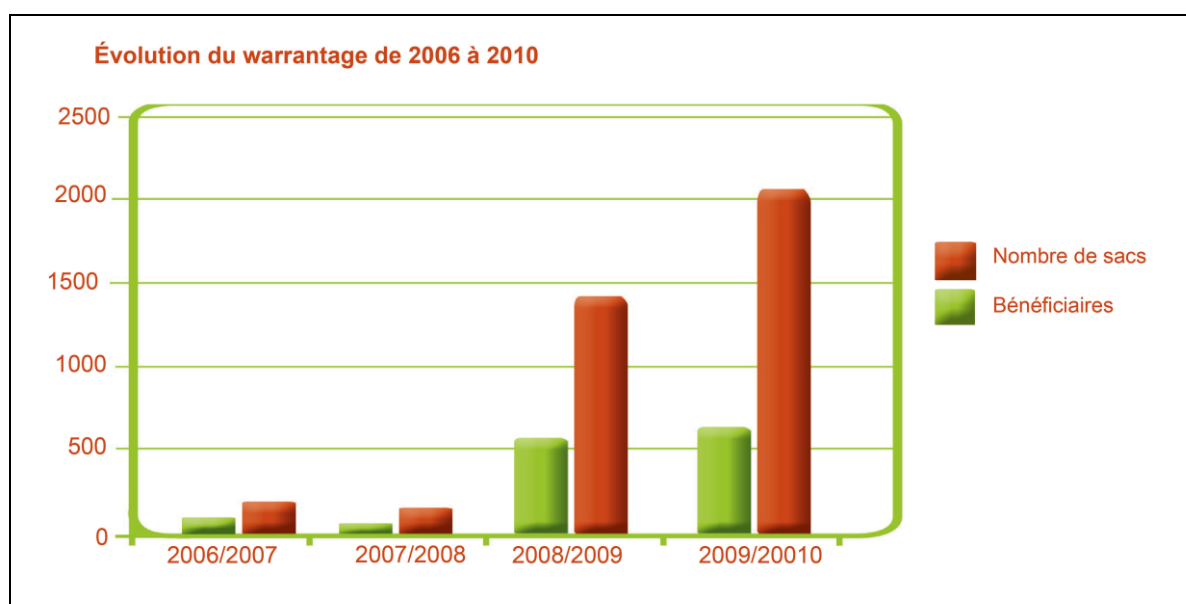
Quelques règles du système warrantage de Dissin

- Montant du crédit** : il est fixé au prorata des quantités et de la nature des produits stockés. Depuis 2007, le protocole d'accord signé entre la DCPSO et l'UGTT stipule que le crédit est octroyé à 80% de la valeur du stock à la récolte, à un taux d'intérêt dégressif de 10%.
- Constitution des stocks** : les producteurs peuvent stocker leur récolte en trois tranches en fonction de la maturité de leurs produits (octobre, novembre, décembre). Les crédits sont alors débloqués par l'union au fur et à mesure du stockage, ou en une seule fois lors du dernier stockage. La fermeture des magasins a lieu après les derniers stockages, le 31 décembre. Par ailleurs, tout producteur peut décider d'effectuer un "stockage épargne"⁴, notamment lors de la dernière tranche. Mais ce type de stockage reste faible, ne représentant pas plus de 5% du stockage.
- Frais de stockage**. L'union a fixé les frais de stockage à 100 FCFA par sac entreposé et par mois ; et la durée du stockage à six mois, de manière à mettre en garde les producteurs contre la fluctuation défavorable des prix sur les marchés, liées aux périodes de pointe de certains produits de la région (ex : arrivée des produits ghanéens précoces).

Validation

La validation de cette expérience de warrantage se traduit par un renouvellement annuel des activités depuis la première campagne de 2005-2006, sans interruption, et avec un engouement des producteurs au fil des années.

Le graphique ci-dessous illustre l'augmentation très nette du nombre de pratiquants et de pratiquantes et du nombre de sacs déposés en magasins entre 2006 et 2010 :



⁴ Technique consistant à déposer une petite partie de la production sans crédit en contrepartie et récupérable à tout moment. Ce choix des producteurs est plus fréquent lors de troisième tranche de stockage, fin décembre, dans l'objectif d'assurer la sécurité alimentaire de sa famille dans les mois à venir.

Le processus de validation de cette pratique repose également sur des **réunions de concertation** organisées entre les membres de l'UGTT :

- **Les assemblées générales** effectuent le bilan annuel au sein des groupements issus des différents villages afin : i) d'analyser les résultats physiques et économiques (quantités stockés, crédits obtenus, marges obtenues par les hommes et les femmes) ; ii) de tirer des enseignements de la campagne et en comparaison avec les campagnes précédentes.
- **Les assemblées des Comités Ten Tietaa** effectuent une synthèse du bilan annuel de la campagne au niveau de chaque village.
- **L'assemblée générale de l'UGTT**, dresse à son tour une synthèse des résultats quantitatifs et qualitatifs de l'ensemble des Comités Ten Tietaa. Les animateurs de l'UGTT participent également à cette AG.

Impact

Après sept années de pratique du warrantage dans la province du loba, des changements sont perceptibles:

- **L'amélioration de la gestion des stocks**, notamment à travers l'évaluation des besoins des familles au cours des séances d'information/sensibilisation. Cette méthodologie garantit une meilleure anticipation du stockage en magasin, et ainsi une disponibilité des produits agricoles en période de soudure au profit de la sécurité alimentaire des familles dans la zone de couverture.
- **Une augmentation des revenus par la diversification des sources**, notamment issues des activités génératrices de revenus (dont les sources servent à payer les frais de scolarisation des enfants). Ces revenus permettent également d'améliorer les remboursements du crédit pour l'ensemble des producteurs et productrices.
- **La promotion d'un leadership féminin** visible à travers : i) une amélioration quantitative et qualitative de l'accès des femmes au crédit (capacité de gestion du crédit, remboursé à 99% par les femmes). Les femmes sont autonomes (grâce aux activités génératrices de revenus) et acquièrent un pouvoir économique. ii) une participation active aux cercles de décision de l'union, aux formations techniques et voyages d'échange nationaux et internationaux organisés par l'union.

Un exemple révélateur est la participation de cinq femmes membres de l'UGTT au voyage d'étude en Inde en avril 2012. L'objectif était de prendre connaissance de l'expérience d'une association de femmes indiennes (SEWA) ayant créé, à partir d'une épargne annuelle, leur propre banque. Cette banque s'apparente à une mutuelle autonome fonctionnant par décentralisation au niveau des villages.

L'animatrice et l'animateur de l'union, témoignent de ce leadership féminin au profit de la viabilité de l'union : « les femmes tirent les hommes vers le haut au sein de l'UGTT ».

A titre d'exemple symbole d'équité au sein de l'union : pour la campagne 2011-2012, l'animatrice membre de l'UGTT a warranté six sacs d'arachide à Dissin et huit sacs d'arachide à Saala, au même titre que l'animateur qui a warranté au nom du ménage, sept sacs de maïs à Dakori et son fils sept sacs d'arachide.

Innovations et facteurs clés de succès

L'approche méthodologique utilisée par l'UGTT apparaît en soi comme un élément de succès de cette expérience.

Il faut ajouter à cela les principaux facteurs clés de succès suivants :

- **L'accompagnement technique et financier de l'UGTT par des partenaires extérieures**, tels que SOS Sahel et Welthungerhilfe, fondamental pour le lancement des activités de warrantage puis leur valorisation, tout en visant l'autonomie et la responsabilisation de l'union et de ses membres.
- **L'organisation dynamique et autonome** régie par des organes distincts à différents échelons. Chacune des structures détient un rôle bien spécifique et déterminé, et la transparence de leur de gestion est avérée auprès des producteurs et productrices à la base.
- **La fixation de frais de stockage générant un fonds commun** au profit : i) des primes d'encouragement des membres des comités de gestion des magasins de warrantage (la fonction de gérant des magasins reposant sur la gratuité) ; ii) du traitement des stocks ; iii) de la restauration des magasins.

- **La création d'une boutique d'intrants au niveau du siège de l'UGTT en 2005**, avec l'appui de ses partenaires. Elle est directement liée aux activités de warrantage de l'UGTT et fournit ainsi des engrais de qualité (NPK et urée) et à un bon prix, en priorité aux membres de l'union.

Par ailleurs, l'instauration d'une relation de confiance - telle que décrite dans le processus méthodologique - entre les deux acteurs clés du warrantage, l'UGTT et la caisse populaire de Dissin, a permis de perfectionner le système en place, avec les innovations suivantes :

- **la signature d'un protocole de collaboration tripartite** (Union/SOS Sahel/la caisse populaire) ayant permis de financer le warrantage des producteurs et productrices immédiatement après le stockage de leurs produits.⁵
- **la modulation des périodes de stockage et d'octroi de crédits par cycles de produits warrantés.** Ce processus permet aux producteurs ayant différents cas de figure de récolte de ne pas devoir attendre les autres membres de l'union avant d'obtenir leurs crédits.
- **la mise à disposition de la deuxième clé des magasins de warrantage au profit de l'union.** La caisse a ainsi délégué son rôle de suivi régulier des stocks à l'union, en collaboration avec les responsables des comités de gestion des magasins.

Contraintes

- Le problème majeur que rencontre l'UGTT dans son expérience de warrantage est la **capacité insuffisante de ses infrastructures de stockage**, face à l'augmentation des estimations de stockage de ses membres ainsi que du nombre de villages souhaitant s'investir dans le warrantage.
- L'union éprouve encore des difficultés à réaliser des **ventes groupées** des sacs stockés. C'est pourquoi, dans l'optique d'optimiser les gains liés à la vente différée sur les bons marchés, l'UGTT demande aux producteurs de fournir une estimation : i) de leurs dates de stockage et de déstockage ; ii) du nombre de sacs potentiellement destinés à la vente et de ceux destinés à la consommation personnelle au moment du déstockage.
- Pour cela, les animateurs de l'union fournissent des "conseils en gestion" de l'exploitation familiale et de l'estimation des stocks correspondants. Ce procédé doit également permettre d'améliorer l'agencement des magasins pour faciliter le dénouement.
- **L'accès limité aux intrants reste un problème** en raison de leur présence insuffisante sur les marchés, ou des prix jugés trop élevés (excepté ceux fournis à prix subventionnés par l'Etat). Ainsi, les responsables de l'UGTT suivent des formations sur les schémas potentiels d'approvisionnement en intrants.
- **La question de l'assurance des magasins.** Il s'agirait de mettre en place un système de sécurisation des stocks, contre les incendies et intempéries.

Enseignements tirés

Pour que le warrantage soit un outil efficace de lutte contre le cercle vicieux de la pauvreté des populations rurales, il est indispensable de relever le défi des délais d'attente, soit supprimer ou réduire au maximum :

- **l'attente entre la récolte et le stockage, en dehors des délais de séchage.** Ce délai d'attente a été supprimé grâce à la maîtrise du schéma opérationnel des activités de warrantage par les responsables de l'union (information/sensibilisation, procédures pour monter à l'avance le dossier de crédit, entente avec la caisse).
- **l'attente entre le stockage et la mise à disposition du crédit aux producteurs et productrices**, tel qu'explicité dans la partie innovation. La réduction de ce délai de deux à trois semaines à une semaine maximum, a permis de répondre aux besoins pressants de liquidités des producteurs et productrices, d'entreprendre en temps voulu leur activité saisonnière ou activités génératrices de revenus, ou encore d'acheter des semences pour la prochaine campagne.

Le bon fonctionnement du mécanisme de warrantage dépend de la qualité du partenariat OP-SFD: le processus de négociation permanent engagé entre les deux parties prenantes a permis au système warrantage de Dissin de se développer rapidement en obtenant des conditions de crédit gagnant-gagnant.

⁵ En 2012, la DCPSO a pris l'engagement d'officialiser l'application du taux d'intérêt dégressif annuel, passant de 10% à 15%. La modification du protocole d'accord de l'UGTT sera applicable à toutes les caisses populaires de la zone à partir de 2013.

Durabilité

La durabilité d'une telle expérience repose sur une professionnalisation de l'organisation faitière, passant notamment par :

- **le déploiement de nouvelles infrastructures de stockages de l'union**, en collaboration avec les Comités Ten Tietaa des villages concernés par de fortes demandes ;
- **une adaptation constante de l'approche méthodologique** aux exigences des bénéficiaires, permise grâce à leur participation itérative aux activités de warrantage.

A titre d'exemple, l'UGTT a donné la possibilité à ses membres de rembourser leurs crédits de manière échelonnée en fonction de leurs liquidités disponibles, avant la date fixée de dénouement du stock. Ce principe nouvellement promu en 2011 permet : i) aux producteurs de sécuriser leur trésorerie ; ii) à l'union de rembourser le crédit collectif à la caisse avant le dénouement, dans le but de réduire les intérêts de son crédit et ainsi d'augmenter ses fonds propres au fil des années.

Dans l'optique d'une autopromotion de l'union et d'une pérennisation de ses activités, ces nouveaux fonds propres pourraient lui permettre de créer sa propre mutuelle d'ici 2014, à l'image de l'association des femmes indiennes. Une telle entreprise mettrait fin à la dépendance de l'union vis-à-vis de la caisse, telle que l'obligation de suivre ses exigences financières (évolution/augmentation des taux d'intérêts). Cela permettrait entre autres, de financer la construction de nouveaux magasins de stockage.

- **une gestion optimale de la technique du crédit par les producteurs et productrices**. Il est fondamental d'intégrer la pratique du warrantage dans un processus permanent "d'apprentissage du crédit", soit d'information/sensibilisation et d'appui/conseil, s'agissant notamment des potentialités d'activités génératrices de revenu et de leur mise en œuvre. A ce titre, des "formations en cascades" sont mises en place par l'UGTT conjointement avec SOS Sahel, consistant à former les formateurs dans les divers domaines.
- **le traitement équitable de l'information warrantage**. Il est recommandé d'intégrer le désagrégement des bases de données de l'union, par sexe et par produits, notamment pour mieux pérenniser la participation des femmes dans l'activité de warrantage.

Ces éléments permettront de renforcer les capacités de la structure de l'UGTT - gestion de l'organisation, des finances, des activités de production et de commercialisation - et de ses membres.

Reproductibilité

Inspirée de l'expérience nigérienne, l'UGTT de Dissin est l'union pionnière en matière de warrantage au Burkina Faso, figurant comme l'union "mère" de la coopérative la COPSA-C de Founzan, qui a à son tour adopté le warrantage à partir de 2007.

Depuis le lancement des activités en 2005, de nombreux partenaires de la sous-région (Burkina Faso, Guinée, Niger), sont venus en voyage d'échange à l'UGTT, pour s'enquérir de leur expérience en matière de warrantage. Cet essor est la preuve d'une volonté des populations rurales à s'investir dans la pratique et d'un potentiel de reproductibilité dans le reste du pays et en Afrique de l'Ouest de manière générale.

Cependant, l'émergence de la pratique du warrantage est progressive et nécessite des conditions minimum dans la zone rurale susceptible de l'adopter, telles que :

- des infrastructures de stockage sûres et en nombre suffisant ;
- le phénomène de la fluctuation des prix entre la récolte et la soudure ;
- la présence d'acteurs clés - OP structurées et SFD viables - intéressés à s'impliquer dans le système du warrantage.

Conclusion

Le warrantage à Dissin est un outil de développement solidaire profitant à toutes les couches sociales, en témoignent une productrice et un producteur en assemblée générale de l'UGTT :

- « Le warrantage nous libère chaque jour davantage de l'asservissement des hommes grâce aux crédits nous permettant de mener plusieurs activités génératrices de revenus » ;
- « Le warrantage a permis de rendre une certaine dignité et fierté aux hommes au moment du dénouement des stocks, faisant office de deuxième récolte à l'approche de la soudure ».

Références bibliographiques

- Entretiens et enquêtes entre l'équipe Capitalisation au Burkina Faso (point focal, consultante) et SOS Sahel à Ouagadougou (Octobre 2012) ; entre Capitalisation et l'équipe de l'UGTT à Dissin (avril et novembre 2012)
- SOS Sahel, Le warrantage, une autre alternative pour assurer la sécurité alimentaire - www.sossahelburkina.org ; www.sossahel.org
- Programme FAO Gestion des connaissances et genre - www.fao.org/knowledge/km-gender
- Programme FAO Capitalisation, Fiche de bonne pratique : Le warrantage dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, Décembre 2012 - www.fao.org/knowledge/km-gender/ressources/fiches/fr/
- Programme FAO Capitalisation, Fiche d'expérience : Le warrantage de la COPSA-C dans le Sud-Ouest du Burkina Faso, Novembre 2012 - www.fao.org/knowledge/km-gender/ressources/fiches/fr/

Contacts

Point Focal du projet Capitalisation au Burkina Faso

Vadraogo Mohamed OUEDRAOGO
e-mail : mohamed.ouedra@gmail.com

SOS Sahel Burkina

Djakalia SIRI
e-mail : siridjakalia@gmail.com

UGTT Dissin

Animatrice crédit, eau et hygiène
Maria PODA - Téléphone : +226 76 32 58 45)
Animateur conservation eau et sol
Denis HIEN, Téléphone : +226 76 44 09 02



Capitalisation

Projet Capitalisation
FAO Burkina Faso
01 BP 2540 Ouagadougou
Tel + 226 50 30 60 57 – Fax +226 50 31 00 84
km-gender@fao.org
www.fao.org/knowledge/km-gender/capitalisation-bp/